

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

<p>ABONNEMENTS</p> <p>Un An. 10 fr. Six Mois. 5 »</p> <p>ENVOI FRANCO PAR LA POSTE Etranger. Port en sus</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>Tout ce qui concerne l'Administration Abonnements, Articles d'argent Doit être adressé à M. A. ALRICY Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>Adresser les communications ▲ M. COSTE-LABAUME, Directeur Cours Lafayette, 5, Lyon LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS</p>	<p>ANNONCES</p> <p>Fermier général : V. FOURNIER Directeur de l'AGENCE de PUBLICITÉ Rue Comfart, n° 14 LYON</p>
---	--	---	--

FRANC PARLER

Grand tapage, depuis quelque jours, autour des congrégations dispersées.

Rentrent-elles, ne rentrent-elles pas ? Le ministre Freycinet couvre t il d'un voile complaisant les reconstitutions occultes de couvents de capucins et de carmes ?

Les journaux gambettistes disent oui ; les journaux ministériels disent non, et devant la persistance de ces accusations, M. Goblet ministre de l'intérieur s'est fait adresser, d'urgence, des rapports de soixante-dix préfets démentant catégoriquement la résurrection des Jésuites.

Malgré cela, la campagne continue. Les rédacteurs du *Paris* et du *Voltaire* maintiennent énergiquement leurs affirmations.

Des rapports de préfet ne signifient rien ; les préfets écrivent ce que veut le ministre ; d'ailleurs l'enquête a été trop précipitée pour être sérieuse ; les reporters Gambettistes ont vu positivement des Dominicains, des Oblats, des Chaussés et des Déchoussés roder autour de leurs anciens sanctuaires.

De belles dames y pénètrent par des portes cachées, des escaliers dérobés, des couloirs obscurs ; des montagnes de fleurs sont déposées sur le seuil de ces Jésuitières...

Le Gouvernement ne peut ignorer ces audacieuses tentatives, s'il les tolère c'est qu'il est leur complice, donc M. de Freycinet n'est qu'un frocard déguisé et M. Jules Ferry ira prochainement prêcher le carême à Notre-Dame.

Gambetta a décidément des amis dangereux dont le zèle compromet les meilleures causes. Nous voudrions croire que, dans cette nouvelle campagne cléricalle, leurs préoccupations sont sincères et leurs inquiétudes sérieuses. Mais l'ardeur même qu'ils apportent à leurs polémiques, l'échauffement auquel ils sont en proie, indique trop clairement qu'il s'agit moins, au fond, d'attaquer les Jésuites que d'attaquer le ministère.

La plupart des membres et sous-membres du cabinet Gambetta, ne sont pas descendus du pouvoir avec la même philosophie que leur patron. Ils ont emporté, dans leur démenagement, tout un lot de colères et de rancunes mal dissimulées, et ils cherchent trop ouvertement les occasions d'épancher leur bile.

La question des congrégations leur a paru un excellent prétexte de polémique, mais vraiment nos gambettistes en abusent.

Que les moines dispersés aient mis quelque espérance dans les dispositions conciliantes de M de Freycinet, c'est possible, mais de là à ces reconstitutions audacieuses dont on nous parle, il y a quelque distance et nous avons peine à croire que M. Jules Ferry qui présida à l'exécution des décrets, consente, de gaieté de cœur, à voir annihiler et bafouer son œuvre.

Non, l'ont veut avant tout chercher noise au cabinet dont on n'est plus, et justifier à tort ou à raison le mot prêté à Gambetta : « Je suis tombé sur les pieds de mes successeurs. »

C'est là, ne le cachons pas, une assez méchante besogne et les déçavés politiques qui s'y livrent oublient trop volontiers que le pays a d'autres soucis que celui d'épouser leurs déconvenues ou leurs rancunes.

Il est bon de se mettre en garde contre le cléricalisme et les jésuites, à la condition toutefois de ne pas les accommoder à toute sauce, de ne pas les faire intervenir à propos de tout et à propos de rien.

D'autant que le cléricalisme nous semble assez mal en point, pour le quart d'heure. Ses banqueroutes politiques se compliquent d'une banqueroute financière, et il lui faudra quelque temps pour se relever de ces chutes successives, de la dernière, surtout, car l'argent perdu ne pardonne guère.

Aussi ne voyons nous pas la nécessité de recommencer une campagne terminée, et de batailler contre des

morts peu susceptibles de ressusciter au bout du troisième jour. Ces miracles ne sont plus de notre temps.

Finissons-en donc avec cette guerre d'escarmouches et de rancunes.

Gambetta, dont la portée d'esprit est assez haute pour ne point s'attarder à ces petites choses, sera bien d'imposer une sourdine aux accents trop aigus de ses jeunes fifres.

Nous avons, en somme, un ministère républicain dont les intentions ne sauraient être suspectes ; la plupart des hommes qui le composent sont gens de convictions, d'expérience et d'étude, qui ont déjà fait leurs preuves. Ne serait-il pas absurde et maladroit de leur jeter, à chaque pas, des bâtons dans les jambes, pour le simple plaisir de satisfaire sa mauvaise humeur ou son dépit ?

Gambetta vaut mieux que cela, et si ses sous-ordres valent moins, il n'a qu'à leur faire signe, ils auront vite changé de musique.

JACQUES BARBIER

L'Élection de Villefranche

Les candidats Caladois méritent-ils mieux que les triolets que nous leur consacrons la semaine dernière ?

Nous voudrions le croire, mais avec la meilleure volonté du monde et la plus grande indulgence possible, nous sommes bien obligé de constater que cette élection de Villefranche met plutôt en jeu des personnalités et des compétitions privées que des intérêts publics.

M. Carriez, gros propriétaire du Beaujolais, qui fait parade d'intransigeance et ne recule pas devant le socialisme le plus échoué, n'a en vérité qu'une conviction sérieuse : être député.

L'intransigeance lui a paru le bon moyen pour y arriver ; il l'emploie et réclame la suppression de beaucoup de choses qu'il serait désolé de voir disparaître.

Ces exagérations de commande ne disent rien qui vaille ; c'est de la comédie pure et nous ne voyons pas la nécessité, pour les gens du Beaujolais, d'envoyer à la Chambre un sous-Barodet qui ne sera jamais qu'un satellite obscur ou qu'un lumignon borgne du firmament Clémenceau.

Voici, du reste, un projet d'ensemble qui, mieux que tout commentaire, expliquera les avantages et les résultats certains de l'opération :

Exposé des motifs.

Le nombre considérable des ruines causées par le *krach* de janvier 1882, a rendu indispensable la création de nouveaux établissements hospitaliers destinés à recueillir les déçavés de la Bourse.

Ces déçavés comprennent deux catégories : les vrais et les faux.

Les premiers, n'ayant absolument pas le sou, doivent être abandonnés à la charité publique.

Quant aux seconds, leur misère apparente laisse disponibles de nombreuses ressources qu'une spéculation intelligente saura facilement utiliser.

C'est dans cette idée que plusieurs financiers ont songé à la création d'un Dépôt de mendicité réservé à la clientèle spéciale des faux misérables.

Choix de l'emplacement.

La santé étant le plus précieux de tous les biens, il a semblé indispensable de choisir un climat tempéré, salubre, où l'hiver n'eût pas trop de glaces, l'été pas trop de feux.

M. Million, quoique moins intransigeant que M. Carriez, n'accepte pas la réputation de modérantisme qu'on voudrait lui faire. On l'a accusé d'être centiste gauche. Lui, centre gauche, jamais de la vie ! Et M. Million, se débattant comme un beau diable, affirme qu'il est radical, qu'il fut et ne sera jamais que radical.

Voilà qui est bien. Mais être radical supprime-t-il à tout ?

M. Million, gros propriétaire du Beaujolais, comme M. Carriez, et avocat par surcroît, n'a pas encore fait preuve de capacités transcendantes, soit comme conseiller général, soit comme président de cette assemblée départementale. Est-ce timidité, est-ce défiance de soi-même, mais on l'a toujours vu hésitant, embrouillé, diffus. Quand il se présente comme candidat sénatorial, ses partisans eux-mêmes furent découragés de son peu de prestige.

Nous reconnaitrons volontiers que M. Million, en revanche, est un excellent homme, fort estimé dans son canton, où il compte plus d'amis que d'adversaires.

Seulement radical et excellent homme, n'est-ce pas un peu mince pour un député ?

A ce titre, il faudrait élargir singulièrement les murs du Palais-Bourbon.

Reste M. Thiers. M. Thiers n'est certes pas le premier venu, et il l'emporte de beaucoup, comme capacité et valeur personnelle, sur ses deux concurrents. Ce qui nous déplaît chez M. Thiers, c'est sa manie de candidat perpétuel.

Voulez-vous un candidat à la Guillotière, voilà M. Thiers ! un candidat aux Brotteaux, voilà M. Thiers ! un candidat à Perrache, voilà M. Thiers ! un candidat à Villefranche, *ecce iterum...* M. Thiers.

M. Thiers s'est dit : Je suis né pour être député ; il a donné sa démission de capitaine du génie, pour être député. Et dès qu'une circonscription vacante se présente, on est sûr de voir arriver M. Thiers.

Nous ne sommes pas ennemi des ambitions légitimes et tout homme qui sent en lui l'étoffe d'un législateur, a le droit de se proposer à ses concitoyens, à la condition néanmoins que cela ne dégénère pas en profession et habitude.

C'est un peu là, le cas du troisième candidat de Villefranche ; ses adversaires ne le lui mâchent pas et nous reconnaitrons qu'ils n'ont pas précisément tort.

Sous le bénéfice de ces réserves, il est incontestable que la représentation de Villefranche sera mieux placée dans les mains de M. Thiers, qu'en celles de MM. Carriez ou Million.

D'autant plus que M. Thiers nous semble avoir fait de notables progrès, tant au point

Les côtes de Provence, avec leur ciel d'azur et leur brillant soleil, dont la brise de mer vient calmer les ardeurs, ont paru l'emplacement le plus convenable pour recueillir des malheureux qui prétendent bien vivre et ne se priver de rien.

D'un autre côté, la proximité de Nice, avec son carnaval, et de Monaco avec ses jardins en hanteurs et sa roulotte, sera de nature à procurer des distractions variées aux pensionnaires du Dépôt, dans les conditions prévues ci-après.

Il y aura donc lieu de s'entendre avec la *Foncière Lyonnaise* pour ces achats de terrains bien situés, bien ensoleillés, bien exposés, entre Saint-Raphaël et Bordighera, en passant par Cannes, Monaco et Menton.

Installation et aménagement.

Le nouveau Dépôt de mendicité, s'adressant à une catégorie de pauvres d'un genre particulier, ne saurait réussir qu'à la condition d'offrir à ses pensionnaires une installation gaie, commode et confortable, qui réjouisse le regard et rassure toutes les habitudes de bien-être.

Disons tout de suite que l'architecture du monument sera confiée à l'illustre Charles Garnier, lequel s'est engagé à nous construire un escalier qui ne le cédera en rien à celui

Feuilleton de la RENAISSANCE

DÉPÔT DE MENDICITÉ

Parmi les phénomènes bizarres de la crise financière, il en est un qui mérite d'être spécialement noté : c'est la disparition subite, immédiate, instantanée de tous les millions qui se gagnèrent pendant le sabbat de l'Union générale. Car, enfin, il s'est gagné des millions ! Tous les souscripteurs originaires des actions de la banque Bontoux n'ont pas gardé leurs titres en poche. Bon nombre les ont écoulés dans les plus beaux prix, et ont palpé de copieuses différences. Où sont ces millions ? Ils se sont évanouis, engloutis, effondrés, et pas moyen d'en trouver la moindre trace. Contraste singulier : hier, tout le monde riche, aujourd'hui tout le monde misérable. Tel qui possédait, la veille, deux cent mille

livres de rentes, vous demande aujourd'hui une place de frotteur.

Comment expliquer ces ruines instantanées ?

Sont-elles toutes vraies, toutes sincères ? Beaucoup le sont, sans doute ; mais, à côté, il y a toute une collection de pseudo-misérables et de faux pauvres qui simulent l'infortune et le dénuement, à seule fin d'échapper soit à de lourdes responsabilités morales, soit même au paiement de leurs dettes de jeu.

L'argent de ces ruines de circonstance se cache, mais il n'en existe pas moins. Aussi nous a-t-il semblé que l'on pouvait trouver là les éléments d'une affaire superbe, en créant, dans des conditions spéciales, un vaste dépôt de mendicité réservé aux riches honteux et aux millionnaires pudibonds qui cachent leur bien mal acquis.

La création de ce refuge aurait pour premier avantage de soustraire ces messieurs aux réclamations, aux responsabilités et aux poursuites.

Que demander à des gens qui sont au dépôt de mendicité ?

D'autre part, l'administration du Dépôt, en exigeant une pension convenable de ses clients, réaliserait des bénéfices honnêtes qui classeraient immédiatement ses actions parmi les meilleurs titres de la cote.

de vue de l'esprit politique, que de l'art oratoire.

Ses conceptions sont plus nettes, plus précises, plus pratiques que par le passé; sa rhétorique moins redondante et moins verbeuse. S'il arrive à se défaire de certaines théories absolues qu'engendre la fréquentation trop assidue de l'algèbre, des équations et des sciences exactes, qui sont d'une application ma aisée en politique, nous estimons que M. Thiers pourrait tenir à la Chambre une place honorable et s'élever facilement au-dessus du niveau des médiocrités d'arrondissement.

Nous le verrions donc sans chagrin décrocher la timbale depuis si longtemps convoitée d'un mandat législatif.

Assurément M. Thiers n'est pas notre idéal, et nous en préférons un autre. Mais entre M. Carrié intransigeant et M. Million insuffisant, ne faut-il pas opter pour celui qui offre le plus de garanties de capacité et de savoir ?

Ne décourageons pas les Marcellus. Si M. Thiers doit être plus tard un grand homme, comme l'affirment ses amis, Villefranche ne se consolera jamais d'en avoir privé la France.

LE CHAPITRE DES CRÉANCIERS

Nous parlions, l'autre semaine, des grecs et de leurs friponneries, — nous vous présentons aujourd'hui leurs victimes. Victimes résignées, nécessairement, mais surtout victimes négligées et naïves auxquelles on en fait avaler de toutes les couleurs.

Le créancier qui passe pour un être féroce n'a souvent que les apparences de cette férocité, ou du moins il est d'autant moins féroce qu'il est plus atteint, plus exploité et plus complètement dupé.

Qu'un pauvre diable soit débiteur de trois ou quatre cents francs, son créancier le poursuivra avec une rigueur excessive, l'accablant de citations, de saisies, et fera vendre jusqu'au dernier tabouret de son mobilier.

Mais que ce débiteur, au lieu de devoir trois cents francs, doive trois millions, les réclamations changent de ton et de caractère. Le créancier devient poli, convenable, sympathique et presque respectueux. Si la dette atteint trente millions, c'est plus que de la sympathie et du respect, c'est presque de l'enthousiasme.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit, l'autre jour, en assistant à l'assemblée des créanciers d'une banque dont le passif se chiffre par une soixantaine de millions, après deux ou trois mois d'exercice. On voit que les choses allaient rondement.

Il y avait là douze ou quinze cents personnes d'humeur assez morose, au début, et nombre de visages renfrognés pouvaient faire craindre des explosions de colère contre un conseil d'administration capable de s'offrir soixante millions de dettes dans le quart d'une année.

Eh bien, pas du tout ! à peine le président de ce conseil d'administration ouvrait-il la bouche, qu'il provoquait des « tonnerres d'applaudissements. »

Il parlait de faire perdre moitié des créances, — trépignements d'enthousiasme.

S'il eût offert vingt-cinq pour cent ou seulement dix, on aurait dételé ses chevaux.

de l'Opéra. En outre, nous aurons une profusion de marbres, de jaspes et d'onyx, dont les tons brillants, les glacis chatoyants et les couleurs vives donneront au Dépôt de mendicité un aspect féerique.

Ceci pour l'extérieur.

Quant à l'intérieur, indépendamment des cours à colonnades, des larges vestibules, des salles de bains, des salles de billards, des piscines, des cabinets de lecture, etc., affectés à l'usage commun, il y aura toute une série d'appartements grands et petits que chaque mendiant pourra occuper, suivant le chiffre de sa pension. Ces appartements comprendront au minimum quatre pièces, avec salon et fumoir, — et grand salon pour les familles.

Conditions d'admission.

ARTICLE PREMIER. — Aucun malheureux ne pourra être admis dans le dépôt de mendicité, s'il ne peut justifier de la possession de vingt mille livres de rente, — au minimum.

ART. 2. — Cette somme peut être augmentée sans inconvénient.

ART. 3. — Une discrétion absolue est garantie à l'endroit des créanciers et de tous réclamants quelconques.

ART. 4. — Un magasin d'habillement et d'accessoires, installé dans l'établissement,

Il était facile de voir, du reste, à sa désinvolture et à son air satisfait que cet humble homme avait conscience de son autorité et de son influence. Lui seul pouvait obtenir un silence complaisant au milieu de cette réunion houleuse : Parlez, parlez ! lui criait-on de toutes parts... On l'écoutait, on buvait ses paroles, on admirait son éloquence entraînée... et des centaines de mains se levaient pour applaudir le représentant de soixante millions de dettes.

Si c'eût été mille écus, on l'aurait lapidé ; mais soixante millions, peste ! vite des arcs de triomphe !

Et celui-là n'est pas le seul.

Vous avez pu voir dans les journaux amis que, dès la mise en liberté sous caution de MM. Bontoux et Feder, des files de voitures stationnaient à la porte de leur domicile, des centaines de visiteurs se pressaient dans les escaliers et dans les vestibules, pour offrir leurs félicitations et leurs hommages aux premiers auteurs de la débâcle financière.

Il est absolument certain que la moitié de ces visiteurs étaient des créanciers ; car des créanciers auxquels ont dû deux cents millions sont capables de toutes les générosités et de toutes les platitudes.

Ainsi Mirès faisait verser des larmes aux actionnaires qu'il avait ruinés, en leur racontant ses propres malheurs.

Attendons-nous à voir MM. Bontoux, Feder, Savary et tous leurs administrateurs, obtenir pareils succès d'attendrissement et de larmes, — et réclamer peut-être une rente pour leurs vieux jours.

On l'accordera, soyez en sûrs. Le cœur d'un créancier ne résiste pas à de pareilles misères, il sait tenir compte des grandes infortunes et, s'il est inexorable pour les petites gens, il a des trésors de mansuétude et d'indulgence pour les illustres faillis et les grands banqueroutiers.

D'où nous devons tirer cette conclusion essentiellement morale qu'il vaut mieux faire perdre cent millions que cent sous.

Robert Macaire et Bilboquet ont encore de beaux jours.

LE COLONEL LAWROFF

On nous paraît faire beaucoup de bruit autour des choses qui n'en méritent point. Tout ce qui touche de près ou de loin, au parti intransigeant, vient de lever les bouciers pour le colonel Lawroff.

Ce colonel là, est un nihiliste de haute volée, qui, réfugié en France y passait son temps à organiser des souscriptions patriotiques, pour aider le mouvement révolutionnaire russe et continuer les jolies petites façons de demander des réformes que vous connaissez depuis longtemps : bombes, déraillements de trains, mines sous les palais, bougies de dynamite, etc., etc., vous savez la kyrielle.

Vous comprenez, sans grand-peine, que le Gouvernement russe ne voit pas de bon œil ce bureau de nihilisme actif et qu'il a fait quelques observations à la France.

A quoi M. de Freycinet a répondu, en priant M. Lawroff d'aller faire des collectes dans un autre pays et de nous donner la paix et la tranquillité, — les deux choses que nous ambitionnons le plus au monde.

Là-dessus, toute de tous les communards

permettra aux pensionnaires de revêtir des costumes de bure et de faire parade du plus complet dénûment devant les agents de change qui leur réclameraient des différences.

ART. 5. — Afin de garantir l'établissement contre la bonne foi trop connue de ses clients, toute admission sera soumise au dépôt d'une couverture équivalente à deux années de pension.

ART. 6. — Il ne sera accepté aucun titre de l'Union générale ni de la banque Lyon et Loire et de leurs congénères.

Règlement intérieur.

ART. 7. — Les règlements intérieurs du Dépôt de mendicité comprendront trois classes de pensions : les pensions moyennes, les pensions aisées et les pensions riches.

ART. 8. — Les pensions moyennes, avec chambre garnie de cretonne, salon en velours ordinaire et trois plats à chaque repas, vin à part, ne sauraient être inférieures à quatre cents francs par mois, service compris ; s'il y a toute une famille, on traitera en bloc.

La pension aisée, comprenant grand et petit salon, cabinet de toilette et salle de bains, avec escalier de service, s'élèvera de 800 à 1,000 fr. par mois.

Quant à la pension riche, elle se traitera

et de tous leurs amis : Droit des gens, libertés politiques, droit d'asile, abaissement de la République devant les rois et les empereurs, rien n'a manqué à la furieuse protestation et M. Clovis-Hugues s'est chargé de porter à la tribune les doléances de ses amis.

M. de Freycinet n'a pas eu beaucoup de peine à refroidir l'ardeur de notre fougueux Marseillais, en lui démontrant, la loi à la main, que la France ne peut se désintéresser complètement de ce qui se passe chez elle, au regard des autres puissances.

Sommes-nous seuls en effet ? Sommes-nous tellement puissants, tellement isolés dans notre impassibilité que nous n'ayons aucun souci de vivre en bonne intelligence avec les autres nations ?

S'il en était ainsi, si nous pouvions suivre une politique de dédain vis-à-vis des gouvernements étrangers, il n'y aurait qu'à rappeler incontinent nos ambassadeurs, ce qui serait d'une forte économie pour le budget.

Mais non, M. Clovis-Hugues comprenait tellement la médiocrité de sa cause, qu'il n'a pas osé la transformer en interpellation. — Ce seul fait rapetisse à leur vrai volume, les montagnes qu'on entasse pour grandir la vulgaire histoire d'un vulgaire agent révolutionnaire Russe.

FEUILLES VOLANTES

La liquidation de nos agents de change se poursuit cahin caha, avec des fortunes ou plutôt des infortunes diverses. — Cinq de ces messieurs ont dû donner leur démission, sur les injonctions du ministre des finances.

Les vingt-cinq autres tâcheront d'obtenir des concordats amiables en offrant qui, vingt-cinq, qui trente, quarante ou soixante pour cent. Du nanan, soixante pour cent !

Ainsi, par la force des choses et pour l'intérêt bien compris des créanciers, le code de commerce subit quantité d'accrocs qui démontrent la nécessité de modifier une législation surannée que l'on viole journellement.

En fait et à toute rigueur, les trois quarts sinon les cinq sixièmes des opérations de Bourse sont illégales, vicieuses et pourraient conduire les intermédiaires devant les tribunaux correctionnels ; — si on ne le fait pas, c'est par pure tolérance.

Ne vaut-il pas mieux, dès lors, abolir cette tolérance, cause de tant d'abus et la transformer en une réglementation nette et formelle, qui présente assez de garanties pour que les agents de change soient moins exposés à se ruiner et à ruiner leurs clients !

Nous l'avons dit souvent et le répétons, avec le système actuel, la Bourse est plus dangereuse que le dernier des tripots, et la corbeille moins honnête et moins sûre qu'une table de roulette ou de baccarat.

Maintenant, comme la note comique ne manque jamais, même dans les choses les moins gaies, la *Gazette de France* a fait, l'autre jour, une découverte digne de passer à la postérité. — Selon cette vénérable *Gazette*, les agents de change de Lyon échapperaient aux rigueurs légales, parce qu'ils sont tous libres-penseurs et radi aux !

Voyez-vous ça ! Notre compagnie d'agents de change, à de très rares exceptions près, passait au contraire pour n'être pas animée de sentiments très tendres, vis-à-vis de la République. Mais la *Gazette* a changé tout cela, et d'un coup de plume elle a transformé en radicaux, des messieurs dont la plupart sacrifiaient sur tous les autels de l'Union générale. Et voilà comme Janicot écrit l'histoire !

de gré à gré, suivant que le client ruiné voudra à son service un ou plusieurs chevaux, avec coupé, victoria, ou landau de famille.

ART. 9. — Les administrateurs de sociétés financières en faillite auront droit à une rédaction spéciale sur les pensions riches, s'ils peuvent démontrer qu'ils possèdent moins de deux millions ; cette pondération misère ne saurait manquer en effet d'exciter la sympathie des philanthropes.

Mesures générales.

ART. 10. — La plus grande liberté sera laissée aux pensionnaires du Dépôt de mendicité qui, avec leur argent, pourront se procurer tout ce qui leur fera plaisir et se livrer aux plaisirs les plus variés.

ART. 11. — Cependant, par une mesure d'ordre général et afin de ne pas nuire à la réputation de l'établissement, il sera interdit de découcher plus de six mois consécutifs, surtout sans avoir prévenu.

ART. 12. — Par mesure d'ordre général et toujours en vue de la considération du Dépôt, nos pensionnaires sont invités à ne pas étaler inutilement un luxe de mauvais goût dans les circonstances pénibles où ils se trouvent.

Il serait fâcheux, par exemple, qu'un

Le fameux projet de loi sur les récidivistes a enfin vu le jour. Auteur, Waldeck-Rousseau. Nous en approuverions volontiers la plupart des dispositions, à la condition de les compléter par un peu de clarté. Il est nécessaire, par exemple, de définir exactement les délits qui peuvent donner lieu à la transportation. On ne saurait accepter dans cette catégorie, les délits de presse, les délits de coups et blessures en matière de duel, non plus que les délits politiques.

Mais toutes les fois que la sécurité publique se trouve en jeu, il n'y a pas à hésiter, et à faire de la sentimentalité hors de propos.

Cette sentimentalité serait d'autant plus déplacée que nous assistons, depuis quelques jours, à une véritable recrudescence de vols, de violences et de crimes.

On assassine en ville, on assassine à la campagne, on assassine en wagon.

L'horrible crime de Chaponost renouvelé des barbaries des Chauffeurs, les attaques nocturnes que la chronique enregistre par douzaines, démontrent de plus en plus la nécessité d'une répression rigoureuse et inflexible.

Il n'y a pas de philanthropie qui tienne devant ces sauvageries, et nous croyons fermement que les théories humanitaires des journalistes intransigeants ne résisteraient pas longtemps à une expérience personnelle.

Que M. Rochefort et ses amis consentent à être assommés, étranglés ou brûlés vifs, — il nous diront ensuite ce qu'ils pensent de leurs intéressants protégés.

Mais vous verrez que leurs convictions n'iront pas jusque là.

ZÈDE.

SKOBELEFF

Skobeleff par ci, Skobeleff par là ! Ne le troublez-vous pas un peu encombrant ce général Russe avec ses proclamations et ses harangues !

L'Allemand c'est l'ennemi ! Parbleu, à qui le dites-vous ? Mais est-ce bien le cas de se livrer aujourd'hui à des déclamations qui ne sauraient trouver d'écho en France. On peut même ajouter que le fougueux Skobeleff semble faire à plaisir le jeu de l'Allemand.

L'Allemagne armée jusqu'aux cheveux, écrasée par son outillage militaire, ne demande présentement que plaies et bosses. MM. de Bismarck et de Moltke, sont en quête de quelqu'un à dévorer, et Skobeleff vient leur fourrir justement prétexte à satisfaire leur voracité !

Aussi la chancellerie Russe s'est-elle empressée de désavouer le trop ardent champion des « frères Slaves. »

Les frères Slaves seraient en effet, écrasés comme une figue par les frères Allemands trop heureux d'écouler les munitions de guerre qu'ils accumulent depuis dix ans.

Quant à nous, avant de batailler pour les frères Slaves, nous nous occuperons de refaire un peu notre santé, sans courir à de nouvelles aventures.

Le général Skobeleff est certainement un vaillant soldat et un brave à tous crins, mais s'il gagne des batailles, il perd de bien belles occasions de se taire.

L'affaire Jacquet-Dumas

Un signe des temps. — Voilà ce que deviennent l'art et les artistes. M. Jacquet a fait une aquarelle représentant Dumas en marchand Juif. Pour être dans le vrai absolu, il eût dû se placer à côté et sous le même costume. Ça aurait été parfait.

débiteur de différences impayées, ou un administrateur de Banque... route éblouissante de son équipage les pauvres diables qui n'ont pas des ressources suffisantes pour être admis dans notre Dépôt de mendicité réservé aux grandes infortunes, à l'exclusion des petites.

ART. 13. — Le montant des pensions devra être réglé à chaque liquidation de quinzaine. On ne pourra pas se faire reporter chez un agent de change.

Tel est, dans ses grandes lignes, le projet de création du Dépôt de mendicité, — nouveau modèle, qui nous a paru répondre aux nécessités de la situation.

Nous laissons aux spécialistes le soin d'examiner la chose par le détail et d'en établir les résultats probables.

Il nous semble, quant à nous, que c'est la seule opération vraiment sérieuse que l'on puisse proposer présentement aux capitalistes.

En tout cas, notre désintéressement est absolu, et nous lançons l'émission sans réclamer seulement deux sous de prime...

Mais, comme l'affaire est sérieuse, vous verrez qu'elle ne réussira pas.

L. LECLAIR.

Côté Dumas. — Ainsi les hommes de lettres, les premiers, les plus à l'abri des seules raisons qui excuseraient ce maquignonnage, se mettent à jouer à la bourse sur les œuvres d'autres artistes ! On achète des tableaux, prix doux, pour les revendre ensuite prix fort. Parfois, on bot des bouillons, mais le plus souvent, quand on a du flair, on fait des affaires superbes. Témoin, ce tableau justement, cause de la querelle Dumas-Jacquet et qui, acheté quinze mille francs, a été revendu trente mille. Et dire que les gens qui font ce commerce là méprisent fort un épicière qui vend selon les mercuriales, et se considèrent à cent piques intellectuelles et morales au-dessus de ce probe commerçant. Pardon, c'est l'épicière qui est le gentilhomme et le galant homme dans cette affaire. Il ne se lance pas dans un métier où il n'y a que des gens faits ou refaits. — Voilà pour les artistes qui ajoutent à leur plume cette source de revenus commerciaux.

Côté Jacquet. — C'est aussi la folie furieuse qui règne dans le clan des peintres, il faut bien le reconnaître. M. Jacquet, un nom estimé, mais enfin qui ne fait pas révolution, M. Jacquet, peintre de mode, vend quinze mille francs un tableau et ne se trouve pas assez rémunéré. Les peintres sont arrivés à des prix de ténor et, chaque jour, on les voit exagérer encore leurs prétentions inouïes. Voyez les Meissonnier, par exemple, qu'on paie trois cent mi le francs, pendant qu'on achetait tous les Delacroix, quand Delacroix vivait, pour quelques centaines de louis, et que Décamp et tant d'autres maîtres étaient de prétentions encore plus modestes. Il est vrai que ceux-là n'aidaient pas, n'encourageaient pas cette bourse d'art qui fait perdre aux artistes tout sentiment artistique. Ils ne sacrifiaient pas tout à la clientèle, ils peignaient non pour vendre mais pour faire de la bonne peinture, dût-elle être d'une défaite moins brillante. Et surtout, s'ils avaient vendu un tableau quinze mille francs (le prix de deux ans de travail libre), n'auraient-ils pas fait de scène de mauvais goût en voyant que leur acheteur, avait doublé, à la revente, son premier prix d'acquisition.

Conclusion. — M. Dumas et M. Jacquet sont deux juifs d'art, aussi inexcusables l'un que l'autre, aussi mal fondés à se plaindre : l'un parce que son travail était rémunéré au-delà de sa valeur, l'autre parce que sa situation lui interdisait de se livrer à des brochantes indignes de l'illustre dramaturge que nous avons appris à respecter en l'admirant. Et il faut bien avouer qu'en apprenant à quel singulier commerce il occupe ses loisirs, si nous l'admirons autant, désormais nous le respectons moins.

SALON LYONNAIS

LES PORTRAITS

Le portrait équestre est un genre où la difficulté devient naturellement double, et il est bien rare qu'un peintre soit assez heureux pour réussir cheval et cavalier. M. Sicard et son capitaine de cuirassiers nous en apportent une nouvelle preuve.

Le cheval bien étudié est d'une allure brillante, malgré quelques nonchalances de pinceau, mais le cavalier laisse à désirer. La physionomie est fuyante, sans précision ni caractère; le regard ne s'y attache pas et — faut-il l'avouer — on a quelque peine à se défendre d'un vague souvenir d'Epinal.

Disons vite, à la décharge du peintre, que ces portraits, grandeur demi-nature, sont particulièrement ingrats. Rarement nous les avons vu réussir, et M. Sicard dont le talent est de force à supporter la critique, pourra se consoler de son demi-succès, en songeant que Meissonnier lui-même n'a pas été plus heureux que les autres dans ces tentatives de ce genre. Ainsi le portrait d'Alexandre Dumas fils, pas en juif de Bagdad, mais en petit format, fut une déception pour les admirateurs du peintre qui signe, sur chaque toile, des chèques de cinquante à trois cent mille francs. La réduction d'une physionomie, en effet, ne peut pas s'obtenir sur une toile, par le procédé Colas.

Si l'artiste ne connaît pas intimement et à fond son modèle, de façon à tenir tous ses traits, toute son expression au bout de sa brosse, il arrive nécessairement à des à peu près, et à des indécisions proches parentes de l'imagerie. Il vaut mieux, alors, en venir franchement à la miniature.

C'est ce qu'a fait M. Loubet avec le portrait de M^{me} F., que l'on croirait peint sur ivoire, tant la touche en est fine, et les glacis délicats.

Le dessin très arrêté donne quelque sécheresse à la physionomie qui s'enlève un peu durement sur un fond jaune.

Mais il faut tenir compte des traits accentués et tranchants du modèle, où le peintre devait avoir quelque peine à trouver des motifs de douceur.

Sous l' bénéfice de cette réserve purement artistique, le portrait-miniature de M^{me} F., est une œuvre séduisante et fine, qui fait honneur au talent consciencieux et distingué de M. Loubet.

De M. Loubet à une de ses élèves, il n'y a qu'un pas, et nous devons noter comme une des toiles honorables du salon, le portrait de

dame de Mlle Anthelma Prouvier. Ce portrait de grandeur naturelle demandait une sûreté de main que l'on aurait pu ne pas rencontrer chez une jeune fille. Si tout n'est pas parfait, si l'on rencontre quelques indécisions dans le modelé, la tenue générale est bonne, la figure bien éclairée, les parties de nature morte convenablement traitées, et étant donnée la difficulté à vaincre, Mlle Prouvier l'a vaillamment soutenue. Nous serions étonné qu'il n'y eût pas là, une promesse d'avenir.

Mlle Elisa Koch, elle, n'en est plus à l'avenir, elle en est au présent, et nous avons le droit d'exiger beaucoup de son talent consacré. Or, ce talent n'a pas tenu, cette année, ce qu'il devait. Nous ne parlons pas du tableau intitulé *Un malheur*, prochainement appelé à un grand succès sur les boîtes de tabac. Mais à côté de ce « malheur » il y a un portrait de baby, très léché, très soigné, très râtissé, mais aussi très prétentieux et très en porcelaine de Saxe, à moins qu'il ne soit en sucre. Voyez-vous cette fillette de six ans qui prend des airs pincés et fait déjà des mines ! Bibelot d'étagère, si vous voulez, mais portrait non pas. — A l'an prochain, Mlle Koch !

Comme contraste à cette confiserie, voyons le portrait — pochade de M. Baudin. Douze coups de pinceau, pas un de plus. Une gaieure évidemment, mais les choses sont à leur place, les yeux s'éclairent et la physionomie s'anime. Nous ne proposerons pas cette ébauche comme modèle aux élèves de Saint-Pierre, seulement c'est drôle.

Voici du plus soigné. Portrait de jeune fille par M^{me} Girard-Condamin. La figure est intéressante et l'expression douce; la lumière bien distribuée enveloppe tout le tableau d'une tonalité harmonieuse. Bref, un des bons portraits du salon et l'un des meilleurs qu'ait exposés M^{me} Girard-Condamin, dont le talent s'affirme de plus en plus.

La vieille dame de M^{me} Collomb-Agassis a des qualités d'exécution et de faire. Et cependant nous n'en trouvons ni le dessin irréprochable ni le ton juste. M^{me} Collomb-Agassis nous a donné mieux que cela.

En levant les yeux très haut, on aperçoit dans les frises un portrait signé Roussin, qui ne paraît manquer ni d'expression ni de vie. Serait-il impossible de le descendre ?

Le portrait de M. C., par M^{me} Puigsech, est ressemblant; seulement, M. C. n'a-t-il pas posé un jour de fluxion ? Voir la joue droite.

Autre portrait fort ressemblant — sans fluxion — celui de M. Ferrer par M. Edouard Raspail, lauréat de notre Ecole des Beaux-Arts. Il manque un peu d'assurance et de liberté dans le pinceau, mais le dessin est correct, l'expression bien rendue, et l'on reconçoit le modèle à première vue. Voilà déjà bien des qualités pour un débutant et le reste viendra vite.

Qu'avons nous encore ? Ah ! une plaisanterie de M. Tattegrain. Cela s'appelle portrait de l'auteur. Une plage et un chassiss à l'envers.

Nous n'aimons pas beaucoup ce genre de badinage qui conviendrait plutôt à la *Revue comique* du *Charivari* ou de l'*Amusant*.

M. Tattegrain a eu le tort de se croire à une exposition de fumistes.

Cy finist la galerie des Portraits.

LE ROMAN DE L'AVENIR

A la suite du procès Duverdy-Zola et des réclamations qui ont suivi la condamnation de cet homme de lettres ;

Etant bien évident, que désormais tout Dupont, Mathieu ou Prudhomme s'opposera avec l'énergie de la chose jugée à ce que son illustre nom de famille soit galvaudé dans des romans soi-disant littéraires ;

Etant admis qu'incessamment les Guérin de Lyon (il y en a deux cent vingt-sept dans le Bottin Labaume) vont intimer l'ordre à Augier, de ne plus afficher que « Maître Léandre » au lieu de Maître Guérin, et à About de ne plus éditer que le cas de M. Orgon au lieu du cas de M. Guérin, — jusqu'à ce qu'un M. Léandre, chapelier à Nézac et un M. Orgon, clerc d'huissier à Angoulême ne reprenne l'instance pour son propre compte, et n'appelle en cause les édi eurs de Molière et de Regnard ;

Par ces motifs, la Renaissance croit devoir inaugurer le roman moderne tel que le conçoit ni sans doute les magistrats du Tribunal de Paris. — Le court modelé qu'elle offre ici pourra être imité en toute sécurité, personne ne pouvant réclamer — sauf les lecteurs ; — mais cette dernière réclamation ne s'exerce que devant le tribunal de l'opinion publique. — et celui-là est si souvent en désaccord avec ceux de première instance qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette divergence d'opinions.

LES AMOURS

N° 1 ET DE LA PRINCESSE MACHIN

Par une nuit sombre, le quai de X, dans la jolie ville de Chose, était désert. Deux hommes, N° 1 et N° 2, en troublaient seuls le silence effrayant.

— Oui, N° 2, disait le N° 1, le prince Machin père a mon secret, secret terrible et que je croyais connu seulement du pharmacien Trois-Etoiles !

— Vous oubliez N° 3, répondit brièvement N° 2, lui aussi était chez Deux Etoiles quand Trois Etoiles, entrant inopinément vous surprit le poignard levé sur l'homme aux favoris poivre et sel.

— Mais tu sais, N° 2, répliqua N° 1, que mon cœur était pur et que le prince Machin père...

Comme il disait ces mots, quatre hommes masqués se précipitèrent sur eux, leur fixèrent un baillon sur la bouche, les entraînent jusqu'à un fiacre qui, venant de la rue Pssst, passait rapidement le long du quai de X pour gagner le boulevard extérieur de la jolie ville de Chose.

Quel était ce fiacre, quels étaient ces hommes ?

CHAPITRE I^{er}

Comment le pharmacien Trois Etoiles se vengeait.

Pendant ce temps, le pharmacien Trois Etoiles pilait avec fureur dans son mortier et dans son laboratoire situé rue Pi-Ouit, n° 4, au fond de la cour. Ce qu'il pilait, c'était un toxique. Ce toxique était destiné à N° 1. Car N° 1, dans un jour de folie, avait perdu la tête en voyant celle de Mademoiselle Camomilla Trois Etoiles, et il lui avait dit la parole suprême dont il est question dans *Rigoletto*, du maestro Z.

Mais sur l'ange que cherchait à faire choir N° 1, veillait l'homme aux favoris poivre et sel. N° 1, alors, conseillé par le ténébreux N° 2, avait employé les voies de fait. Achetant chez N° 3 un poignard catalan, il avait attiré chez Deux Etoiles, le malheureux aux favoris poivre et sel. Mais échouant dans son sinistre projet par suite de l'arrivée de Trois Etoiles, il n'avait pu qu'effrayer son ennemi, au point de le renore à jamais tributaire du bismuth le plus désordonné. La petite provision du pharmacien Trois Etoiles avait vite été consommée par l'impétueux homme aux favoris poivre et sel, et maintenant rien n'arrêterait plus ses douleurs, et Trois Etoiles, fou de rage, préparait un toxique pour N° 1, que les hommes masqués amenaient dans le fiacre !...

CHAPITRE II

Un pas en arrière chez la princesse Machin.

Pourquoi N° 1 laissait-il la jeune Camomilla Trois Etoiles en proie à son mangeur de bismuth ? C'est qu'il aimait ailleurs. Il aimait la princesse Machin, et N° 2, envoyé chaque jour au prince Machin père ne cessait de lui demander pour N° 1 le cœur et la main de sa fille.

CHAPITRE III

La jeune Trois Etoiles et la jeune Machin

N° 1 sorti de son fiacre fut conduit dans le laboratoire. Bois, lui dit Trois Etoiles. Je n'ai pas soif, répondit N° 1. De gré ou de force, riposta le pâle homme aux favoris poivre et sel, à qui un moment de calme permettait de rester sans danger dans le laboratoire. Je n'ai pas soif, répondit plus fort N° 1. Alors tu l'auras en clystère, rugit Trois Etoiles...

A ce moment terrible, une voix s'éleva de la boutique :

— Je veux entrer, disait-elle. — Non, répondait une autre voix. Et bientôt, la princesse Machin, retenue en vain par la jeune Trois Etoiles, sortie de son comptoir, vu la gravité de la circonstance, se précipitait au milieu de ce drame atroce.

— Je l'aime ! s'écria la jeune Machin. — Je l'aime aussi, psalmodia la petite Trois Etoiles. — Et moi je le hais ! tonna le pharmacien Quant à l'homme aux favoris poivre et sel, il avait disparu. Alors, profitant du désordre, N° 1 détachant ses liens s'élança sur Trois Etoiles en criant à la jeune Machin : — Occupe la petite Trois Etoiles. Bientôt le vieillard débile était à son tour chargé de chaînes et N° 1 allant chercher N° 2 dans le fiacre, disait à haute voix : — Si je voulais, c'est moi qui donnerais le clystère ! Je te laisse avec l'homme aux favoris poivre et sel qui te dévorera tous les astringents de ta boutique... Quant à toi, pauvre Camomilla, je te quitte à jamais, — sois l'Antigone de ton vieux gredin de père !...

ÉPILOGUE

Le prince Machin a pardonné. N° 1 est heureux. Il a placé N° 2 comme commis chez N° 3 est il a fait la paix avec Trois Etoiles. La princesse Machin, devenue Madame N° 1, voit en soirée Mademoiselle Trois Etoiles, devenue la dame du Monsieur aux favoris poivre et sel, sur lequel le sel de Glauber a fini par produire un peu d'effet. — On n'arrête plus personne dans la petite ville de Chose et le quai de X est toujours désert à minuit.

N° 1 est père de famille, il a deux ravissants bébés, N° 4 et N° 5. — Ne troublons pas leur repos.

INNOMINATO.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Allons, le *Prophète* n'est pas encore mort et les recettes formidables qu'il laisse encaisser deux ou trois fois par semaine, vont permettre à M. Campocasso, de renouveler ce fameux engagement de M^{me} Appia, qui a expiré si souvent et renaît avec la même facilité et le même désir, de part et d'autre, de le ressusciter.

Quant à faire entendre M^{me} Appia, dans d'autres ouvrages du répertoire de contrat, n'y comptez pas. M. Campocasso est trop intelligent pour tenter l'épreuve. M^{me} Appia a réussi admirablement dans *Fidès*; mais il n'ignore pas que, malgré ses qualités vocales et musicales, son ignorance de notre langue, et la naïveté de son jeu risqueraient de compro-

mettre un succès acquis qu'on n'a pas voulu discuter.

Pas de nouvelles de la chanteuse légère, ni de la dugozeu, qui doivent débiter incessamment. Mais nous avons toujours M^{lle} Fincken et M^{lle} Achard. Voici le carême, mort fions-nous, mes frères !

Célestins. — M. Bouyer, grand premier rôle, a été admis à l'unanimité, ces jours passés, après un troisième début dans le *Lion amoureux*. Pourquoi M. Bouyer a-t-il achevé ses débuts, lorsque tant d'autres ne les finissent point ou ne les ont pas commencés ? Pourquoi les a-t-il terminés dans le *Lion amoureux*, plutôt que dans le *Petit Jacques* ? Point nous n'essaierons de résoudre ce problème.

Quoiqu'il en soit, M. Bouyer est une bonne acquisition pour notre troupe dramatique, et il est au de ceux dont la direction fera bien de renouveler l'engagement à la fin de la saison.

Mercredi dernier — le mercredi des cendres — les *Célestins* ont repris la *Cagnotte*. Il faut savoir gré à la direction d'avoir, pour inaugurer le carême, infligé au public la pénitence de la lugubre interprétation de cette quasi-immortelle *Cagnotte*, l'une des plus amusantes comédies du répertoire en général, et de celui de Labiche en particulier.

Faut-il que la pièce ait la vie dure pour résister aux charges de mauvais goût qu'y ajoutent des acteurs d'un comique lamentable, faisant dégénérer en une grossière bouffonnerie, une des œuvres les plus finement spirituelles.

Les affiches annoncent la prochaine représentation de *Divorcés*, avec M^{me} Leriche, dans le rôle de M^{me} Des Prunelles. Comment notre soubrette aura-t-elle compris le personnage ? y trouvera-t-elle le succès qu'y rencontre M^{lle} Kolb ? Nous voulons l'espérer, mais... faudra voir.

Théâtre Bellecour. — Malgré le proverbe qui prétend que : « Passée la fête, adieu le saint », qu'il nous soit permis de revenir sur les représentations données, la semaine dernière, par M^{lle} Sarah-Bernhardt au Théâtre-Bellecour. Sauf la première soirée, à cause des *Faux Ménages*, avec lesquels le public a en le tort de ne point faire connaissance, et la dernière, parce que les spectacles coupés offrent un attrait insuffisant. *Frou-Frou*, la *Princesse Georges* avec le 5^e acte d'*Hernani*, et la *D. et aux Camélin* ont amené des salles comblées, et l'influence néfaste du Krack a été nulle sur les recettes.

Ce privilège qu'elle possède à peu près seule aujourd'hui, d'attirer partout la foule sur son passage et de vaincre l'indifférence publique, M^{lle} Sarah-Bernhardt, le dit non-seulement à la publicité qui a accaparé son nom, grâce à des originalités plus ou moins artistiques, et à ses dédémés avec la Comédie-Française, — elle le doit aussi à son immense talent. La curiosité n'est pas l'unique attrait de ses représentations; on ne se précipite pas uniquement au théâtre pour y applaudir la voyageuse en ballon, l'écrivain, le sculpteur ou le peintre. Bien que sa renommée et le bruit mené autour d'elle n'y aient pas nui, le public de province, le nôtre surtout, qui n'est point sot, adresse ses bravos à l'artiste dont il reconnaît la haute et indiscutable valeur.

Certainement, M^{lle} Sarah-Bernhardt n'est point une comédienne ordinaire. Admirablement servie par un organe incomparable, elle sait toutes les ressources de son art, et il n'est pas une de ses créations qui n'atteste une étude approfondie du personnage et un travail sérieux, consciencieux, intelligent.

Frou-Frou, la princesse de Birac, Marguerite Gauthier, montrent assez, à des degrés divers, l'énergie volonté et les efforts de composition prévus dans une interprétation presque parfaite. Si dans ces trois personnages, M^{lle} Sarah-Bernhardt ne communique pas toujours au spectateur une émotion qu'elle ne doit ni ne peut ressentir sous peine de perdre le sang-froid et l'aplomb indispensables à l'acteur en scène, elle ne cesse de charmer et de s'imposer à son public.

Mais le triomphe de M^{lle} Sarah-Bernhardt est absolument complet dans le drame ou la tragédie en vers, dans ces œuvres où elle s'est révélée au Théâtre-Français et qui l'ont sacrée grande artiste. Inimitable dans *Dona Sol*, elle a joué un acte de la *Rome vaincue* de M. de Paroli, avec un sentiment et une expression dramatiques qui ont enlevé la salle.

Et maintenant, bon voyage à la « Juive errante » comme on l'appelle, et que l'or et les bravos moissonnés à l'étranger lui donnent le courage d'affronter le procès du photographe, auquel elle avait promis de mourir à une échéance qu'elle a heureusement pour elle et pour nous, laissé protester.

Concert A. Luigini. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le grand concert annuel de M. A. Luigini, est fixé au samedi soir, 23 février. Il aura lieu au Grand-Théâtre.

Avec le concours gracieux du personnel de notre première scène, heureux de se mettre à la disposition de son excellent chef d'orchestre, il était aisé pour M. Luigini, de composer un programme assez attrayant, pour amener au Grand-Théâtre aussi bien ses nombreux amis que le public lyonnais, amateur de bonne musique.

Mais il s'agit surtout, pour notre jeune maestro, d'offrir à ses invités de la musique ou des fragments d'œuvres, qu'on entend peu ou point dans les soirées ordinaires d'opéra.

Sans insister sur le menu le programme adopté, nous insisterons sur les morceaux qui par leur caractère, doivent appeler l'attention. Citons en première ligne : le grand air de *Benvenuto Cellini* de Berlioz, par notre tenor, M. Salomon, le grand air d'*Hérodiade* de Massenet, par M. Seguin, et le grand air de *Don Carlos* de Verdi, par M^{me} Appia.

Puis : le duo du 4^e acte de l'*Africain*, par M. Salomon, M^{lle} Baux et Porcheste, le quatuor de *Rigoletto*, par M^{lle} Engel, Seguin, M^{mes} Appia et Fincken, et le septuor d'*Hernani* (redoublé) avec les chœurs et l'orchestre.

Enfin, M. Dupuis-Giard, violon-solo des concerts des Champs-lysées, prêtera son concours à cette fête musicale, où il jouera un *Rondo* et la *Grande fantaisie originale* de Wieniawski.

M. Dupuis-Giard, — les habitués des Concerts de Bellecour, s'en souviennent — obtint, l'été dernier un très grand succès, que les auditeurs du concert Luigini ne manqueront pas de ratifier.

G. LAURENT

Association des anciens élèves du Lycée. — C'est dimanche, 5 mars, que doit avoir lieu chez Casati, le banquet annuel des anciens élèves de notre lycée. — Les organisateurs de ces agapes fraternelles, comptent sur le concours empressé de leurs camarades, qui ne voudront pas perdre cette occasion de renouer de vieilles amitiés et de revenir, pendant quelques heures, aux souvenirs de leur jeunesse.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 22 février 1882.

La Bourse présente aujourd'hui bien peu d'intérêt, les fêtes de ces derniers jours tiennent les spéculateurs éloignés, les affaires sont par suite sans activité aucune. Le marché est plutôt faible, comme physionomie il n'y a pas grand changement avec hier.

Les rentes sont fermes. On inscrit 82,80 sur le 5 0/0 et 82,90 en clôture, 85,20 et 85,25 sur l'amortissable, 114,65 et 114,85 sur le 5 0/0.

Les fonds étrangers sont lourds. L'Italien de 85,70 à 85,80. L'Égypte 6 0/0 à 323,95. Le Turc, 41,25.

Les consolidés anglais arrivent à 100 1/8 en baisse de de 1/16.

Toute l'attention du marché se concentre sur l'action du *Crédit Foncier* qu'on a vu gagner 50 fr. il y a deux jours. Il est certain qu'on verra des cours encore plus élevés vu la situation financière de la Société, l'accroissement de ses opérations et le dividende de 60 fr. qui sera distribué pour l'exercice courant.

La *Banque de France* est à 1400, on considère comme très prochaine une réduction du taux de l'escompte.

Le *Crédit Lyonnais* a été très ferme de 750 à 755.

L'assurance financière poursuit avec le placement de ses polices de capitalisation qui, pour un versement mensuel de un franc, peuvent être remboursés à 500 fr.

La *Société Française financière* est à 4005, ce cours ne tardera pas à être largement dépassé.

Les autres Sociétés de crédit sont sans affaires.

Les valeurs industrielles ont un marché assez bon :

Le *Suez* à 2250

Le *Rio Tinto* s'est tenu au-dessus de 630 à 635.

Le marché des chemins de fer français a été sans animation.

Les actions de la *Cie d'Alsace au Rhône* ont eu cependant des achats importants qui ont amené les cours à 505.

Nous sommes à l'époque de l'année la plus pernicieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne saurait trop recommander l'usage de la flanelle végétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier, place Bellecour, 5.

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.
D. GALLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESSEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

GUÉRISON prompt, sans mercure, des **maladies secrètes** et des affections de la peau par le **ROB SAVAREST**. S'adresser à la PHARMACIE RUE VIEILLE-MONNAIE, 19, à Lyon.

INSECTICIDE FOUDROYANT
DESTRUCTION infaillible des **CAFARDS**
E. GAZZY, 28, rue Bugeaud, Lyon. — Le kilog., 42 fr.; 100 gr., par la poste, 1 fr. 95.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Tenue par M^{lle} JEANNIN, sage-femme

3, Rue de la Platière, Lyon
Soins assidus, discrétion, Consultations, Chambre indépendante. Renseignements par correspondance

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Séjour — Discrétion
M^{me} DUPOURT

TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale, 31
(Ecrire franco).

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse 14.
Prix : 8 francs par an.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères
Pharmacie des Céléstins, pl. des Céléstins, 5
Produits au gluten pour les diabétiques

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des **LAITIERS du Rhône** les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIERS DU RHONE.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogramme. . . . 3 fr. »

Beurre fin de table, le kilogramme. . . . 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 12,500,000 francs
SIÈGE SOCIAL, 7, RUE DROUOT, PARIS

AGENCE DE LYON

35, rue de la Bourse, 35
BUREAU ANNEXE
3, rue Raymond, Croix-Rousse

Exécution de tous ordres de Bourses.

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROCAILLEUR
Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comice agricole
56, rue de Trion, au 2^{me}
(Lyon-St Just)

MALADIES DES FEMMES

M^{me} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la **Stérilité** et ses diverses affections, M^{me} CHRETIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — *Analyse des urines.*

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS

DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

pour tous les articles non signés, le gérant responsable
A. ALRICY.

Lyon, Imp. LABAUME, c. Calvotte, 5. ABONNÉ, sur

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'ADRESSER, POUR TRAITER A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER LYON — rue Confort, 14

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuisement, Lymphatisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et détail général : Coutellier, Paër & C^{ie}

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

LYON : Vente en gros et détail : Lestra, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Movenoux, Loréas.

VERITABLE LIQUEUR D'HENDAYE (Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.) Expédition franco, en France, depuis 8 litres Dépôt partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET, rue Châteaudun, 2 ; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 45. Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{as}-Pyrénées)

Compie Générale d'Affichage
V. Fournier, rue Confort, 14

COMPAGNIE AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

MM. les Actionnaires sont informés que le coupon n° 2 sera payé, à partir du 1^{er} mars, aux conditions suivantes :

Actions de 1 à 5,000 Nominatives : 7 fr. 275 — Au porteur : 7 fr. 025

De 5,001 à 25,000 Nominatives : 14 fr. 55 — Au porteur : 14 fr. 05

Chez M. Henri De LAMONTA, Banquier, 59, rue Tailboul, à Paris.

GAZ DE MAUBEUGE ET EXTENSIONS

MM. les Obligataires sont informés que le coupon d'intérêt n° 4 échéant le 1^{er} mars, sera payé aux conditions suivantes :

Nominatives : 12 fr. 125 — Au porteur : 11 fr. 66

Chez M. Henri De LAMONTA, Banquier, 59, rue Tailboul, à Paris.

CHEMINS DE FER ROMAINS AVIS

LA MAISON DE BANQUE HENRI DE LAMONTA 59, rue Tailboul, à Paris

se charge de l'encaissement de tous les coupons arriérés des Obligations des Chemins de Fer Romains, ainsi que de l'échange des titres contre la Rente Italienne.

Articles de Luxe et de Fantaisie
MON CASSET

Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

MARQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gilets, etc. Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets — Passe-Partout
Chapeaux. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs
CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances étrangères. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TROBUCIEN. ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infallible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ
HOMMES 12fr FEMMES 8fr
DÉPÔT DE LA CHAUSSURE PINET